

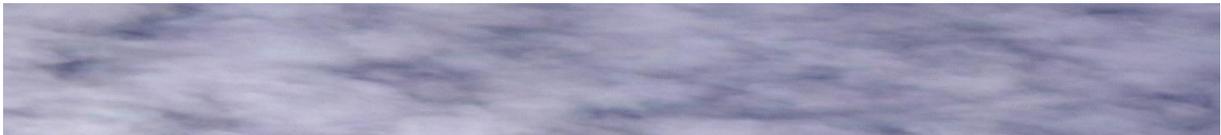
**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS VICHY**



# **CATALOGUE FORMATIONS CONTINUES**



## **2025**



**IFSI-IFAS VICHY**  
BP 2757- 03207 VICHY CEDEX  
Tel: 04.70.97.33.31  
Fax: 04.70.97.13.57  
[ifsi@ch-vichy.fr](mailto:ifsi@ch-vichy.fr)

[www.ifsi-ifas-vichy.fr](http://www.ifsi-ifas-vichy.fr) : onglet formation continue



## TABLE DES MATIÈRES

---

### **CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES**

*ACTUALISATION DES CONNAISSANCES/ PRATIQUES AIDES-SOIGNANTES* ..... 4

### **TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS EN STAGE**

**ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT ENCADREMENT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS**.....6

### **ENCADREMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS EN STAGE :**

**FORMATION TUTORAT** ..... 8

**ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE\*** .....10

*\*DPC 17722425003*

**FICHE D'INSCRIPTION EXTRA CHV**.....15



L'IFSI – IFAS de Vichy vous proposent des formations adaptées à la pratique et au quotidien des soignants paramédicaux (infirmier – aide-soignant).

Nous accompagnons les établissements du secteur de la santé, du médico-social afin de permettre le maintien et le développement des compétences des personnels.

L'équipe pédagogique est composée des cadres infirmiers de l'institut mais fait également appel à des professionnels de terrain en fonction des thématiques.

Si un participant est en situation de handicap, nous pouvons, en amont de la formation, proposer une adaptation.

Pour toutes demandes particulières, de devis ou d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

**[ifsi@ch-vichy.fr](mailto:ifsi@ch-vichy.fr)**  
**04 70 97 22 45**

Après réception de la demande d'inscription, l'Institut adresse :

- une convention qui confirme l'inscription.
- une convocation avant le début de la formation.

**Avant le début de chaque formation, il est demandé aux participants de prendre connaissance du règlement intérieur qui se trouve sur le site de l'IFSI.**

*Il est établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du code du travail.*

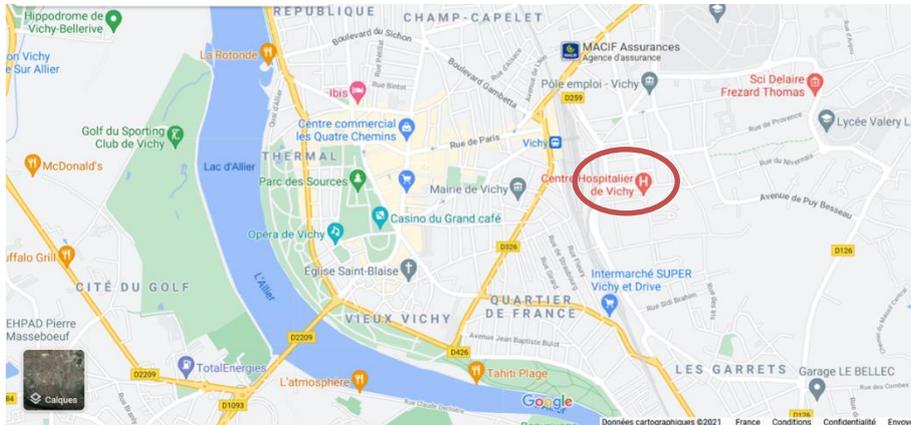
En fin de catalogue, vous trouverez la fiche d'inscription pour les formations. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site.

**Le personnel du centre Hospitalier du CHV** doit s'adresser au service de formation continue de l'établissement qui centralise les inscriptions.

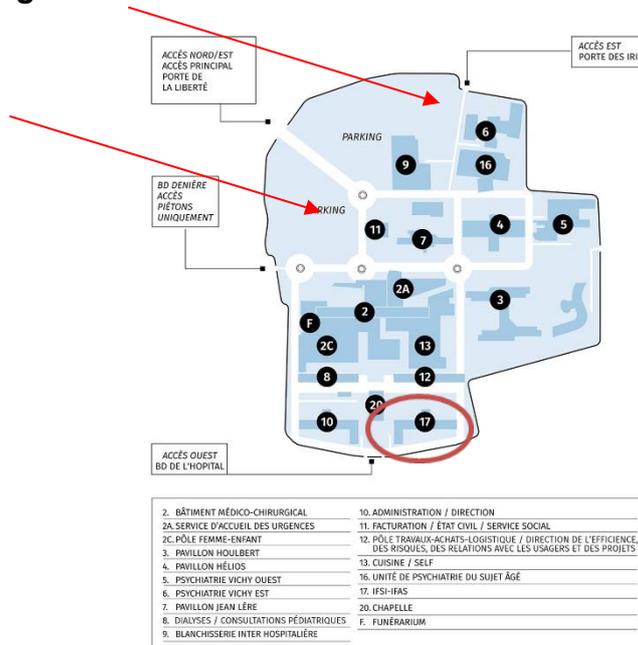
# INFORMATIONS PRATIQUES

## ➤ ACCÈS :

Site idéalement desservi : à 10mn à pied de la gare SNCF



## Parking accessible gratuitement dans l'enceinte du Centre Hospitalier



Accessibilité PMR

## ➤ HORAIRES ET LIEU

Les formations ont lieu entre 8h30 et 17h30 (1h de repas compris) dans les locaux de l'IFSI

## ➤ RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Les stagiaires ont la possibilité de prendre leur repas au sein du self du Centre Hospitalier. Le cout moyen du repas est de 8 à 10€.

Le centre-ville de Vichy, à proximité, dispose de nombreux hôtels pour accueillir les stagiaires.

# CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES ACTUALISATION DES CONNAISSANCES/PRATIQUES AIDES-SOIGNANTES

MISE A JOUR AVEC LES NOUVEAUX ACTES

PUBLIC

---

➤ **AIDES-SOIGNANTS exclusivement**

- Groupe de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum.

**PREREQUIS** : aucun

## DATE ET DUREE DE LA FORMATION

---

<b>1 session de 3 jours</b>	Lundi 07 avril 2025 Mardi 08 avril 2025 Mercredi 09 avril 2025
-----------------------------	--

Formation de 21 heures réparties sur 3 jours.

**Horaires** : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h30, 1h de repas incluse.

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

---

**Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.**

## LES OBJECTIFS

---

- Actualiser les connaissances de base de la fonction Aide-soignante à partir du nouveau référentiel.
- Se questionner sur sa pratique professionnelle et valoriser ses acquis

**ATTENTION** : Cette formation ne prévoit pas d'équivalence à l'exercice aide-soignant. Cette possibilité est offerte par voie de sélection spécifique : pour information [www.ifs-iifas-vichy.fr](http://www.ifs-iifas-vichy.fr) onglet *formation aide-soignant ; accès et inscriptions à la formation*

---

## CONTENU DE LA FORMATION

---

### **LE CHAMP D'INTERVENTION DES AIDES-SOIGNANTS : EVOLUTION REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIVE DE LA PROFESSION. CLARIFICATION DES LIMITES DE COMPETENCES - 1 JOUR**

- Législation professionnelle aide-soignante – les nouveaux actes (mise à jour/nouveau programme de formation)
- Notion de responsabilité professionnelle – travail en collaboration AS/IDE,
- Notion de vigilances (matérovigilance, identitovigilance, infectiovigilance),
- Aide à la prise des médicaments non injectables : notion de pharmacologie et rôle des AS,
- Droits du malade,
- Analyse de situations.

### **DE L'OBSERVATION CLINIQUE, DU RAISONNEMENT SOIGNANT A UNE PRISE EN CHARGE EFFICIENTE. - 2 JOURS**

- Etudes de cas concrets en éthique,
- Mobilisation des connaissances théoriques en anatomie-physiologie, pathologie et pharmacologie, en regard de situations prévalentes,
- Démarche de réflexion professionnelle,
- Atelier pratique : prise des paramètres vitaux, nouveaux actes et laboratoire de simulation.

**METHODE PEDAGOGIQUE** : brainstorming, apports théoriques, analyse de situations et posture réflexive, mise en pratique, atelier de simulation, chambre des erreurs.

#### **EVALUATIONS DES ACQUIS :**

- Au début : recueil des perceptions et des attentes
- En cours : cas concret, mise en situation
- A l'issue : débriefing, tour de table

## COUT DE LA FORMATION

---

#### **EXTRA :**

- 500 € individuel
- 1 200 € pour un groupe de 3 personnes

#### **INTRA CHV :**

- 2300€ pour un groupe de 10 personnes

## INTERVENANTS

---

Cadres formateurs de l'I.F.S./ I.FA.S.

# TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS EN STAGE. ACCUEIL-ACCOMPAGNEMENT-ENCADREMENT DES ELEVES AIDES- SOIGNANTS

## PUBLIC

---

### ➤ -Aides-soignants.

- Groupe de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum.

**PREREQUIS** : aucun

## DATE ET DUREE DE LA FORMATION

<b>1 session de 4 jours</b>	Jeudi 13 mars 2025 Vendredi 14 mars 2025
	Jeudi 20 mars 2025 Vendredi 21 mars 2025

Formation de 28 heures sur 4 jours

Horaires : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h30, 1h de repas incluse.

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

---

**Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.**

## LES OBJECTIFS

---

Le cahier des charges de cette formation suit les recommandations de l'instruction n°DGOS/RH1/ 2016/ 330 / du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux.

Le but de cette session est de permettre aux soignants de :

- ✓ Participer à la réflexion de l'équipe sur l'organisation des stages et collaborer à l'accueil des stagiaires.
- ✓ Connaître et mettre en lien les différents référentiels du programme de formation (arrêté du 10 juin 2021), en comprendre les enjeux dans le cadre de la formation initiale, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les passerelles.
- ✓ Comprendre les attentes des élèves dans le dispositif de formation.
- ✓ Utiliser les méthodes d'apprentissage qui favorisent l'activité de l'apprenant.
- ✓ Réfléchir à l'élaboration d'outils servant de support à l'encadrement, ou à leur perfectionnement (si existants).
- ✓ S'approprier le concept «d'évaluation des compétences» et les principes de l'évaluation. Identifier les rôles et les principes de l'évaluation.
- ✓ Analyser ses propres attitudes en tant qu'évaluateur.

## CONTENU DE LA FORMATION

---

- Le principe de l'alternance stage/école. Place de l'alternance dans la construction des compétences.
- Le référentiel de formation.
- La relation pédagogique. Communication et relation. Place et rôle du tuteur et des différents partenaires de l'encadrement.
- La démarche tutorale : L'accueil et l'intégration des stagiaires - Positionnement de la fonction tutorale.
- Les outils du tutorat.
- L'accompagnement spécifique d'un parcours individualisé : La VAE – Les passerelles.
- Les lois de l'apprentissage - Le concept de compétences.
- L'évaluation et ses enjeux - Contrôle des capacités et des acquis - Mise en situation professionnelle ; évaluation de stage ; DEAS (Diplôme d'Etat d'Aides-Soignants).
- Livret d'accueil, suivi des acquis, ...

**METHODE PEDAGOGIQUE :** apports théoriques, démarche réflexive à partir d'étude de cas, analyse de pratique, utilisation du port-folio, atelier de simulation

### **EVALUATIONS DES ACQUIS :**

- Au début : recueil des attentes
- En cours : cas concret, mise en situation
- A l'issue : débriefing, tour de table

## COUT DE LA FORMATION

---

### **EXTRA :**

- 600 € individuel
- 1 500 € pour un groupe de 3 personnes

### **INTRA CHV :**

- 4000€ pour un groupe de 10 personnes

## INTERVENANTS

---

Cadres formateurs de l'I.F.S.I/ I.F.A.S.

Intervenant extérieur :

- Madame Sigrid Bernelle professeur de philosophie

# ENCADREMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS EN STAGE - FORMATION TUTORAT

## PUBLIC

---

- **Infirmier(e) DE**
- **Cadre de santé.**

- Groupe de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum.

**PREREQUIS** : aucun

## DATE ET DUREE DE LA FORMATION

<b>1 session de 4 jours</b>	<b>Jeudi 6 novembre 2025</b> <b>Vendredi 7 novembre 2025</b>
	<b>Jeudi 13 novembre 2025</b> <b>Vendredi 14 novembre 2025</b>

Formation de 28 heures sur 4 jours

**Horaires** : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h30, 1h de repas incluse.

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

---

**Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.**

## LES OBJECTIFS

---

Le cahier des charges de cette formation suit les recommandations de l'instruction n°DGOS/RH1/ 2016/ 330 / du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux.

- ✓ Intégrer la dimension pédagogique de la fonction tutorale,
- ✓ S'appropriier les nouvelles dispositions du référentiel de formation : l'approche par compétences,
- ✓ Expliquer les rôles et missions des différents acteurs de terrains, responsables de l'encadrement et de l'évaluation,
- ✓ Fédérer les réflexions et les expériences individuelles du tutorat,
- ✓ Formaliser les conditions de pratique du tutorat,
- ✓ Favoriser la construction d'un parcours de formation professionnalisant

# CONTENU DE LA FORMATION

---

## **CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET ENJEUX DE LA REFORME**

- Evolution du système de soins
- Lois de réforme du système hospitalier
- Harmonisation européenne
- Réforme système Licence-Master-Doctorat

## **PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION DE 2009**

- Rôles des différents acteurs
- Place du stage dans la formation

## **APPORTS SUR**

- Les théories d'apprentissage
- Le développement des concepts d'apprentissage
- La transmission des savoirs

## **REFLEXION AUTOUR**

- De la fonction de tuteur
- Des outils de suivi d'apprentissage :
  - . Portfolio
  - . Croisement actes et compétences
- Des parcours professionnalisant
- De situations rencontrées au cours de l'exercice professionnel

**METHODE PEDAGOGIQUE** : apports théoriques, démarche réflexive à partir d'étude de cas, analyse de pratique, utilisation du port-folio, atelier de simulation

## **EVALUATIONS DES ACQUIS :**

- Au début : recueil des attentes
- En cours : cas concret, mise en situation
- A l'issue : débriefing, tour de table

# COUT DE LA FORMATION

---

## **EXTRA :**

- 600 € individuel
- 1 500 € pour un groupe de 3 personnes

## **INTRA CHV :**

- 4000€ pour un groupe de 10 personnes

# INTERVENANTS

---

Cadres formateurs de l'I.F.S.I/ I.F.A.S.

Intervenant extérieur : professeur de philosophie

# ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

**DPC 17722425003**

## PUBLIC

- **Aides-soignants,**
- **Aides médico-psychologiques,**
- **Auxiliaires de vie sociale.**

Ce public doit exercer auprès de personnes atteintes de maladie Alzheimer ou de troubles apparentés

- Groupe de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum.

**PREREQUIS** : aucun

## DATE ET DUREE DE LA FORMATION

1 <sup>ère</sup> semaine	<b>Du lun 15 au ven 19 septembre 2025</b>
2 <sup>ème</sup> semaine	<b>Du lun 13 au ven 17 octobre 2025</b>
3 <sup>ème</sup> semaine	<b>Du lun 17 au ven 21 novembre 2025</b>
4 <sup>ème</sup> semaine	<b>Du lu 8 au ven 12 décembre 2025</b>

140 heures au total (non fragmentables)

**Horaires** : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h30, 1h de repas incluse.

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

**Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.**

## LES OBJECTIFS

- ✓ Permettre aux professionnels intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel de la fonction d'assistant de soins en gérontologie.
- ✓ Susciter un questionnement concernant la personne âgée autour d'une approche clinique, sociologique, anthropologique et économique.
- ✓ Sensibiliser aux notions de respect, de dignité, de bienfaisance.

- ✓ Développer une réflexion éthique visant à respecter l'autonomie et la sécurité des patients en institution ou à domicile.
- ✓ Proposer des outils contribuant à un accompagnement optimal des malades ainsi que de leur entourage.

## CONTENU DE LA FORMATION

---

La formation est organisée autour de 5 modules correspondant aux 5 domaines de compétences attendus selon l'arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction de soins en gérontologie.

### **1 - CONCOURIR A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET INDIVIDUALISE DANS LE RESPECT DE LA PERSONNE (35 HEURES)**

#### APPORTS THEORIQUES

- ✓ Anthropologie de la vieillesse.
- ✓ Représentations sociales de la vieillesse.
- ✓ Entrée en littérature de la maladie d'Alzheimer.
- ✓ Les démences, plus particulièrement la maladie d'Alzheimer.
- ✓ Ethique et vieillissement
- ✓ Réflexion sur les principes humanité, dignité, autonomie, dépendance.
- ✓ Le référentiel d'activité, les actes professionnels et le champ d'exercice.
- ✓ Evolution des structures d'accueil
- ✓ La filière gérontologique : réseaux de soins et différentes structures d'accueil.
- ✓ Les dispositifs de prise en charge sociale
- ✓ Le travail en équipe pluridisciplinaire : l'importance de la traçabilité de tout événement.

### **2-AIDER ET SOUTENIR LES PERSONNES DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE EN TENANT COMPTE DE LEURS BESOINS ET DE LEUR DEGRE D'AUTONOMIE (21 HEURES)**

#### APPORTS THEORIQUES

- ✓ Les particularités de la prise en charge d'une personne atteinte de maladie d'Alzheimer, et de sa famille.
- ✓ Le travail avec les familles.
- ✓ Chutes et contentions

### **3-METTRE EN PLACE DES ACTIVITES DE STIMULATION SOCIALE ET COGNITIVE EN LIEN NOTAMMENT AVEC LES PSYCHOMOTRICIENS, ERGOTHERAPEUTES OU PSYCHOLOGUES (28 HEURES)**

#### APPORTS THEORIQUES

- ✓ Démence et médiation
- ✓ Psychomotricité et outils d'aide au quotidien
- ✓ Approche relationnelle avec le patient atteint de démence
- ✓ Vieillesse et pertes liées à l'âge
- ✓ Expérience de projet de vie hors structure
- ✓ Méthode Snoezelen

#### **4-COMPRENDRE ET INTERPRETER LES PRINCIPAUX PARAMETRES LIES A L'ETAT DE SANTE (28 HEURES)**

##### APPORTS THEORIQUES

- ✓ Le vieillissement physiologique et ses conséquences sur les grandes fonctions.
- ✓ Accompagnement de fin de vie
- ✓ Loi Léonetti (actualisation, projet et réforme en cours)
- ✓ Alimentation et état nutritionnel.
- ✓ Troubles du sommeil.
- ✓ Soins d'urgence auprès des patients âgés

#### **5-REALISER DES SOINS QUOTIDIENS EN UTILISANT LES TECHNIQUES APPROPRIEES (28 HEURES)**

##### APPORTS THEORIQUES

- ✓ Accompagnement du patient dément au quotidien
- ✓ Réflexion éthique sur la maltraitance, le refus de soins.
- ✓ Techniques de mobilisation du sujet âgé

**METHODE PEDAGOGIQUE** : apports théoriques, démarche réflexive à partir de situations exposées, analyse de pratique, ateliers pratiques

##### **EVALUATIONS DES ACQUIS :**

- Au début : recueil des attentes
- En cours : cas concret, brainstorming
- A l'issue de chaque semaine : tour de table

**A l'issue de la formation** : une attestation individuelle de suivi de la totalité de la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gériologie sera délivrée.

Une attestation similaire de suivi partiel de la formation pourra être remise en cas d'interruption justifiée. Ce document précisera le nombre d'heures et les domaines restant à suivre par le stagiaire.

---

## **COUT DE LA FORMATION**

---

### **EXTRA ET INTRA CHV:**

•1600€ par personne.

## **INTERVENANTS**

---

Cadres formateurs, documentaliste de l'I.F.S.I / I.F.A.S,

Intervenants extérieurs :

- Médecins - Gériatres – Psychiatres – Psychologues – Psychanalyste
- Sociologue
- Assistants sociaux – Diététicienne
- Cadres de santé - Infirmières
- Equipe mobile de soutien et d'accompagnement
- Ergothérapeute – Psychomotricienne – Kinésithérapeute
- Animatrice

## Récapitulatif : Tarifs et Calendrier des formations continues 2024

### CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES : 3 jours

1 session de 3 jours	Lundi 07 avril 2025 Mardi 08 avril 2025 Mercredi 09 avril 2025	<b>CH :</b> 2300€ pour un groupe de 10 personnes <b>Extérieur :</b> 500 € individuel 1 200 € pour un groupe de 3 personnes
----------------------	--	--

### TUTORAT DES ELEVES aides-soignants EN STAGE : FORMATION TUTORAT: 4 jours

1 session de 4 jours	Jeudi 13 mars 2025 Vendredi 14 mars 2025  Jeudi 20 mars 2025 Vendredi 21 mars 2025	<b>CH :</b> 4000€ pour un groupe de 10 personnes <b>Extérieur :</b> 600 € individuel 1 500 € pour un groupe de 3 personnes
----------------------	--	--

### TUTORAT DES étudiants infirmiers EN STAGE : FORMATION TUTORAT: 4 jours

1 session de 4 jours	Jeudi 6 novembre 2025 Vendredi 7 novembre 2025  Jeudi 13 novembre 2025 Vendredi 14 novembre 2025	<b>CH :</b> 4000€ pour un groupe de 10 personnes <b>Extérieur :</b> 600 € individuel 1 500 € pour un groupe de 3 personnes
----------------------	--	--

### ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE : 4 semaines

1ère semaine	Du lun 15 au ven 19 septembre 2025	1 600 € par personne
2ème semaine	Du lun 13 au ven 17 octobre 2025	
3ème semaine	Du lun 17 au ven 21 novembre 2025	
4ème semaine	Du lu 8 au ven 12 décembre 2025	

## 2025 FICHE D'INSCRIPTION EXTRA CHV

A retourner à :

IFSI – IFAS Centre Hospitalier Vichy

BP 2757 – 03207 Vichy Cedex

Ou : [ifsi@ch-vichy.fr](mailto:ifsi@ch-vichy.fr)

Contact : 04.70.97.22.45

### 1 formulaire par formation

Etablissement : .....

Responsable à contacter : .....

Adresse de facturation : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Email : .....

### FORMATION CHOISIE\*\* : *cochez la case correspondante*

**CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES SAVOIR ET DES PRATIQUES  
ACTUALISATION DES CONNAISSANCES/PRATIQUES AIDES-SOIGNANTES**

**TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS EN STAGE : ACCUEIL-  
ACCOMPAGNEMENT-ENCADREMENT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS**

**ENCADREMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS EN STAGE FORMATION  
TUTORAT**

**ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE**

NOM	Prénom	Fonction	Handicap éventuel	Date / session

\*\* Si un participant est en situation de handicap, merci de nous contacter en amont de la formation concernée (04 70 97 22 45 / [ifsi@ch-vichy.fr](mailto:ifsi@ch-vichy.fr))

Besoins et attentes de la formation :

**Pour le personnel du CHV : vous adresser au service de  
formation du CHV**